



ÉQUATEUR - La guerre pour les biens communs s'aggrave

Par [Raúl Zibechi](#)

Mondialisation.ca, 03 décembre 2009

[Programa de las Américas](#) 3 décembre 2009

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Transnationales](#)

À la fin de septembre s'est produit un soulèvement indien en Équateur, cette fois pour la défense de l'eau, menacée par l'exploitation minière à ciel ouvert. Les organisations amérindiennes se sont affrontées cette fois-ci à un gouvernement qui se proclame antinéolibéral, partisan du « socialisme du XXI^e siècle » et conduisant une « révolution citoyenne ».

« Ce qui s'est passé à Cochabamba avec la guerre de l'eau sera une miniature par rapport à ce qui va arriver en Équateur, car ce qui arrive c'est un soulèvement » déclare sur un ton convaincu Carlos Pérez Guartambel, président de l'Union des systèmes communautaires de l'eau de l'Azuay [1]. Son point de référence est la guerre de l'eau à Cochabamba, en Bolivie, une insurrection sociale qui a obtenu d'inverser la privatisation et a marqué le début, en avril 2000, du cycle de manifestations qui amenèrent Evo Morales au gouvernement.

« Mes parents m'ont appris que l'eau et le feu se partagent et ne se vendent pas », dit-il presque indigné pendant qu'il se rend à une assemblée communautaire à la Victoria del Portete, dans une vallée vaste et riche située à une quinzaine de kilomètres de Cuenca (capitale de la province méridionale de l'Azuay), jolie ville coloniale infestée de touristes. Lorsqu'il tourne à droite sur la Route panaméricaine, il nous montre la maison de ses parents, où il est né il y a un peu plus de 40 ans.

« Enfant, j'allais à la fontaine pour chercher de l'eau avec un pichet d'argile. On le recouvrait avec le *pocón*, la feuille de maïs qui est biodégradable. Jamais je n'avais imaginé qu'un jour j'irai acheter une bouteille d'eau, jamais. Chaque litre vaut un dollar et 30 cents c'est-à-dire que le litre d'eau coûte plus cher qu'un litre de lait ou qu'un litre d'essence. La lutte pour l'eau va être la lutte pour la vie ». La différenciation sociale provoquée par les envois de fonds des émigrés peut se voir à l'œil nu : à côté des modestes maisons aux toits de tôle, se dressent des grandes bâtisses de trois étages, à vocation de demeures bourgeoises, même si leurs propriétaires sont encore des agriculteurs.

Carlos Pérez est quichua, avocat spécialisé en droit communautaire, plusieurs fois diplômé de Master sur des sujets en lien avec l'environnement et auteur d'un livre remarquable sur la justice communautaire. Ces dernières années, il a consacré tous ses efforts pour résister à l'installation d'entreprises minières avec des noms éloquentes comme IAM Gold, sur les hauteurs de Quimsacocho, où naissent les sources qui irriguent la vallée dans laquelle des milliers de paysans pratiquent l'élevage du bétail. Il appartient à une nouvelle génération de dirigeants indiens, formés dans les universités, qui parlent plusieurs langues, participent à des forums internationaux, maîtrisent les nouvelles technologies mais restent attachés à

leurs communautés et continuent de parler leur langue maternelle.

Quand nous arrivons à Victoria del Portete, il se gare au bord de la route où plusieurs centaines de villageois sont entassés sur une vaste esplanade entre le conseil paroissial et l'église. Il monte au balcon de la mairie et déclare ouverte l'assemblée du système local de distribution de l'eau qui devra prendre des décisions importantes. « Si les gouvernements précédents nous menaçaient avec la privatisation de nos réseaux d'approvisionnement en eau, ce fantôme est maintenant parti. Mais nous avons un autre, l'exploitation minière qui est la plus grande menace », dit-il avant d'ouvrir la réunion.

Dans cette région fonctionne le Projet Nero depuis 24 ans. C'est peut-être le plus grand système communautaire de distribution de l'eau car il approvisionne 6 000 familles, soit quelque 30 000 personnes de 45 communautés. « Au départ, les familles s'installaient près de la rivière ou de la source, jamais près de la route parce qu'elles préféraient être près de l'eau. Ensuite, les rivières ont été polluées et les sources se font petites et cela a fait que dans les années 60 et 70 sont apparues des organisations comme Caritas qui installèrent des pompes manuelles dans les centres paroissiaux où les gens faisaient la queue pour obtenir de l'eau. Mais d'autres ont commencé à envisager d'installer eux-mêmes tout le réseau, lors de *mingas* communautaires [2]. Il n'a alors plus été nécessaire de transporter l'eau à dos d'homme mais pour la première fois on avait le robinet à la maison », dit Pérez en rapportant l'histoire de sa communauté.

Au fil des années, les systèmes d'eau communautaires se sont répandus dans tout le pays. Dans la province de l'Azuay il existe 450 systèmes, qui fournissent 30% de la population, surtout dans les zones rurales et les périphéries urbaines. Dans tout l'Équateur il y aurait environ 3 500 systèmes d'eau, construits, entretenus et gérés par les communautés elles-mêmes.

Un soulèvement différent

Le 27 septembre, la CONAIE (Confédération des nationalités indiennes d'Équateur) a lancé une nouvelle mobilisation contre une Loi sur l'eau à l'élaboration de laquelle elle n'a pas participé. Le projet de loi du gouvernement est arrivé au Parlement à la mi-août, mais, déjà en 2008, la CONAIE avait développé son propre projet qui n'a pas été pris en compte par l'exécutif.

La critique portée par les mouvements est que la Loi sur les ressources hydriques permet le développement de projets miniers dans les zones de naissance des cours d'eau, assure la fourniture en eau pour les exploitations minières mais pas pour les communautés autochtones et paysannes, et n'aborde pas la question urgente de la pollution des cours d'eau. En outre, cette loi vise à inclure les systèmes d'eau communautaire dans une autorité centralisée de l'État, de sorte que les communautés perdront le contrôle sur la ressource.

Ricardo Buitrón, d'Acción Ecológica [Action écologique], a mené une étude détaillée de la loi et estime qu'elle « contient des éléments de privatisation, comme le transfert de l'usage de l'eau avec celui de la propriété foncière, l'utilisation de l'eau dans l'industrie ou à des fins commerciales, le fait que les infrastructures hydrauliques deviennent propriété de particuliers et que les eaux de surfaces retenues - dans les zones humides - fassent partie intégrante des prés, de la terre » [3]. De cette manière, les eaux pourront être acquises par ceux qui achètent la terre et utilisées à leur convenance.

Il critique également cette loi car elle ne dispose d'aucun élément permettant la déprivatisation, pour pouvoir inverser la situation dans les cas où les eaux sont maintenant entre des mains privées. Et que les milliers de conseils locaux des systèmes d'eau potable n'aient pas de participation réelle car leurs membres deviennent des usagers ordinaires assujetties à une Autorité unique étatique qui contrôlera tout le réseau hydraulique.

Humberto Cholango, leader d'Ecuadorunari, l'organisation quichua de la Sierra [4], a fourni des données éloquentes lors de la conférence de presse du 24 septembre [5] : 45% de l'eau est légalement cédée (par des concessions), mais 55% est utilisé illégalement, 1% des utilisateurs consomment 64% de l'eau distribuée et 86% des Équatoriens n'accèdent qu'à 13% de ce volume global. « La loi est muette sur ces points, et le Plan national de développement favorise l'exploitation minière et la floriculture ».

La loi n'envisage pas de sanctions pour la pollution ni le contrôle de la qualité de l'eau. « Le droit humain à l'eau est restreint à l'accès à l'eau potable et à son usage domestique, sans prendre en compte le droit lié à la santé, à la souveraineté alimentaire et à la culture », ajoute Buitrón.

Cholango, quant à lui, a souligné le rôle des communautés indiennes dans la construction des réseaux de distribution de l'eau : « Nous avons construit des canaux d'irrigation, des réseaux d'eau potable et maintenant, avec cette Loi du gouvernement, ils veulent nous transformer en simples usagers et que nous ne soyons plus des acteurs. Dans l'article 97, ils envisagent d'établir le contrôle et l'administration exclusive des systèmes communautaires par l'Autorité unique. Il s'agit d'une attaque à nos conseils de l'eau » [6]. Le résultat, à son avis, est que la loi donne la priorité de l'usage de l'eau à l'exploitation minière.

Quand les mobilisations ont commencé, avec barrages de routes et manifestations pour forcer le gouvernement à dialoguer et entendre leur propre Loi sur l'eau, inspirée par le *sumak kawsay*, le bien-vivre [7] que garantit la Constitution, la réponse du président Rafael Correa a été très dure. « Que croient-ils ces dirigeants ? » dit-il. Il les a accusés d'être des « extrémistes », de « faire le jeu de la droite » et de putschistes, en comparant la situation équatorienne avec le Honduras [8].

Le 30 septembre, la police a tiré sur des Indiens shuar dans la province amazonienne de Morona Santiago. Selon un communiqué d'Acción Ecológica, Bosco Wizuma, enseignant bilingue, est mort d'une balle alors qu'il faisait partie d'un groupe de 500 personnes qui avaient bloqué le pont sur la rivière Upano. Apparemment, il y eu « tromperie » parce qu'au même moment les dirigeants étaient appelés à un dialogue « pour détourner l'attention de la direction et les médias locaux » [9].

Il y eu aussi des dizaines de blessés, dont plusieurs policiers. Le Président Correa a vite changé de discours et a appelé au dialogue : « Bienvenus frères. Ce gouvernement est le vôtre, celui des peuples autochtones, le Palais de Carondelet est à vous » [10]. Peut-être était-ce la seule façon de désamorcer un conflit qui menaçait la stabilité de son gouvernement. Même si le soulèvement n'a pas commencé avec la puissance des mobilisations indiennes antérieures, les enseignants et les autres secteurs sociaux s'y sont joints dès le départ. Et quand il y a un mort, tout est possible.

Dialogue et tension

La direction de la CONAIE a décidé de suspendre les actions pendant la période de

négociation que le gouvernement a ouverte. Cependant, dans une bonne partie du pays, les bases, c'est-à-dire les communautés, ont continué de couper les routes et de fermer les marchés. Une division est née entre les organisations membres de la CONAIE, en particulier entre la sierra (Ecuadorunari) et la forêt (Confeniae).

Le climat de méfiance n'a pas reculé. Le lundi 6 octobre, un dialogue direct télévisé a débuté au siège du gouvernement, au Palais de Carondelet. Des milliers d'Indiens se sont rassemblés à l'extérieur pendant des jours dans l'attente des résultats. Cent trente dirigeants entrèrent dans le palais et se sont entretenus avec Correa, dans un climat tendu. Le premier jour, six accords ont été conclus et, parmi les plus importants, on peut noter : (1) l'institutionnalisation d'un dialogue permanent entre les deux parties ; (2) que le gouvernement examinera le projet de Loi sur l'eau de la CONAIE et qu'il recevra une proposition de la part du mouvement indien à propos de la Loi sur l'exploitation minière.

Un bon exemple du climat qui a prévalu dans les négociations est le dialogue suivant. « Marlon Santi, président de la CONAIE, a demandé le respect envers les Indiens. Ses paroles étaient liées à des déclarations dans lesquelles ils ont été décrits comme des "fous" qui n'avaient pas de représentativité. La revendication était directe. Correa s'est interrompu et a demandé les noms des fonctionnaires pour "les virer immédiatement du gouvernement. Quel est cet imbécile ?" a demandé Correa deux fois. "Vous, Président" a répondu le dirigeant indien. » [11]

Les organisations indiennes ont réussi à institutionnaliser le dialogue comme elles le voulaient. Le 14 octobre l'exécutif a promulgué le décret n°96 qui établit la formation d'une commission mixte composée de la CONAIE et ses trois filiales (la Côte, la Sierra et l'Amazonie) et, pour le gouvernement, le ministère de la justice, le secrétariat des peuples, des mouvements sociaux et de la participation citoyenne, ainsi que diverses institutions. La commission va examiner les deux lois sur l'eau (celle de l'État et celle des Indiens) ainsi que les propositions de réforme de la loi minière en vigueur.

Mais l'échange d'accusations s'est poursuivi. Après la retransmission des samedis de Correa [12], la dirigeante amazonienne et ex-députée Mónica Chuji a accusé le président d'être raciste : « Je réaffirme que les mots, les gestes et les actions du Président le caractérisent comme un raciste. Traiter les leaders indiens de "culottés", "réacs" et de "ponchos dorés" sont des expressions racistes. Utiliser le kichwa [13] avec des intentions démagogiques et ensuite nier son officialisation est une attitude raciste. Minimiser la population indienne équatorienne en la réduisant à un vote dans les urnes est une attitude raciste » [14].

Bien qu'il soit important que le conflit ait été désactivé, d'autant que le précédent du massacre de Baguá [15], au Pérou, avait fait craindre le pire, les différences sont encore importantes. Pepe Acacho, président de la Fédération Shuar (de l'Amazonie) n'est pas d'accord avec les résolutions : « Nous avons lutté huit jours et il n'est pas juste que nous n'ayons pas obtenu que Morona Santiago soit déclarée province écologique, libre de toute exploitation minière et pétrolière » [16].

La question du modèle de pays

La nouvelle Constitution équatorienne est l'une des plus avancées au monde en matière d'environnement, au point qu'elle définit la nature comme sujet de droit. La Constitution a été adoptée le 28 septembre 2008 par 64% des Équatoriens lors d'un référendum populaire.

« La nature ou Pacha Mama, où la vie se reproduit et se réalise, a le droit que soient respectées pleinement son existence et le maintien et la régénération de ses cycles vitaux, de sa structure, de ses fonctions et de ses processus d'évolution », dit l'article 71 consacré aux « Droits de la Nature ».

Le problème est l'exploitation minière à ciel ouvert sur laquelle le gouvernement Correa a fortement misé. Alberto Acosta, fondateur du mouvement Alianza País qui a conduit Correa à la présidence et ancien président de l'Assemblée constituante, arbore un discours très proche des mouvements indiens : « La loi minière, adoptée après la Constitution, menace la Carta Magna [17]. C'est le problème de fond. À quoi le devons-nous ? Sans aucun doute aux incohérences d'un gouvernement qui mène encore des politiques clairement inspirées par la gestion néolibérale, qui représente encore les intérêts économiques des groupes les plus traditionnels » [18].

Acosta affirme que les gouvernements progressistes d'Amérique du Sud « n'ont pas discuté ou remis en question le modèle extractiviste » même « les plus avancés » comme le Venezuela, la Bolivie et l'Équateur. À son avis, la croyance solide que « grâce à l'extraction des ressources naturelles nous allons trouver le chemin du développement » a empêché jusqu'à présent de dépasser ce modèle et, par conséquent, de rechercher « une nouvelle forme d'intégration dans le marché international ».

Un second problème est Correa lui-même. Acosta indique qu'il participe seulement à la vie politique depuis 2005, alors qu'en Équateur les révoltes indiennes se succèdent depuis 1990. Il a tendance à penser en termes personnels : « Il assume le rôle de porteur de la volonté politique collective et ne se rend pas compte qu'une grande partie du processus historique antérieur est ce qui explique les résultats positifs de Correa et Alianza País ». L'absence de structure, mouvement ou parti, conduit Correa, selon Acosta, à ne pas comprendre « qu'il est là, à la présidence, grâce à tous les efforts déployés par la société équatorienne. » [19]

L'économiste Pablo Davalos coïncide avec cette approche mais il croit également que le gouvernement de Correa continue à être néolibéral. Le capital est aujourd'hui devant la nécessité de « lier les territoires au tourbillon de la spéculation financière » comme un moyen de surmonter la crise [20]. Les mouvements ont déclaré les régions amazoniennes et méridionales de Zamora et de Morona comme des territoires libres de toute exploitation minière. La collision avec les compagnies minières multinationales semble inévitable.

Dans le gouvernement Correa, et c'est un point essentiel, il y a des membres éminents de la droite ainsi que dans le parti qui le soutient, Alianza País. En conséquence conclut Davalos, au-delà des déclarations sur le socialisme et la révolution, le mouvement de Correa fait partie de la « dérivation du post-néolibéralisme, c'est à dire une forme de continuation du néolibéralisme, mais sous les modalités de la dépossession territoriale et des ressources et de la déterritorialisation de l'État. »

L'alternative la plus sérieuse semble être le projet ITT [21], visant à laisser le pétrole dans le sol et à chercher un autre modèle de développement [22]. ITT est un sigle formé par le nom de trois puits d'exploration forés dans la zone du parc Yasuní en Amazonie (Ishpingo, Tambococha et Tiputini). Au milieu de l'année 2009, le gouvernement de Correa a repris à son compte le projet élaboré par Acosta quand celui-ci était ministre de l'Énergie et des Mines. La proposition est de ne pas exploiter le pétrole comme contribution de l'Équateur à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les réserves ITT représentent 20% des réserves totales de pétrole du pays. L'économie équatorienne est basée sur le pétrole : 22% du PIB, 63% des exportations et 47% du budget de l'État dépendent du pétrole. Mais ici réside également la force de la proposition : elle permettrait d'éviter l'émission de 410 millions de tonnes de CO2, freinerait la déforestation et la pollution et serait une grande contribution au développement d'une économie post-pétrolière.

En contrepartie, le gouvernement de l'Équateur a demandé à la communauté internationale une compensation équivalente à 50% des revenus qui pourraient être obtenus si ce pétrole était exploité. Le parlement et le gouvernement allemand ont répondu favorablement en fournissant 50 millions par an au cours des treize années que dureraient les bénéfices tirés de ces puits. La Norvège et la Communauté de Madrid ont donné des signaux positifs.

Même s'il y a de nombreux acteurs impliqués dans ce projet qui représente une révolution écologique, Acosta fait valoir qu'il « a vu le jour à partir des luttes de résistance des peuples indiens, en particulier dans le sud-centre de l'Amazonie où elles cherchaient à empêcher que l'activité pétrolière s'étende jusqu'à leurs territoires ainsi que des groupes de colons métis dans le nord de l'Amazonie et des peuples indiens affectés par l'activité de la compagnie Chevron. » [23]

Références

Acción Ecológica : www.accionecologica.org.

Confeniae (organisation indienne d'Amazonie) : www.confeniae.org.ec.

Ecuadorunari (organisation indienne quichua) : www.ecuarunari.org.

Proyecto de Ley de Recursos Hídricos, Uso y Aprovechamiento del Agua - República del Ecuador (Projet de loi sur les ressources hydriques, l'usage et l'exploitation de l'eau - République de l'Équateur).

Ley de Aguas para el Buen Vivir - CONAIE (Loi sur les eaux pour le bien-vivre).

Alberto Acosta, Eduardo Gudynas, Esperanza Martínez y Joseph H. Vogel, « Dejar el petróleo en tierra para el Buen Vivir : Elementos para una propuesta política, económica y ecológica para la iniciativa de no explotación petrolera en la Amazonia de Ecuador » (Laisser le pétrole en terre pour le bien-vivre : éléments d'une proposition politique, économique et écologique pour l'initiative de non exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne), Rapport du Programme des Amériques, Washington, DONC, Center for International Policy, 7 juillet 2009) : <http://www.ircamericas.org/esp/6238>.

Pablo Dávalos, « Levantamiento indígena y revolución ciudadana : los impasses del posneoliberalismo » (Soulèvement indien et révolution citoyenne : les impasses du postnéolibéralisme), ALAI, 10 octobre 2009 : <http://alainet.org/active/33654>.

Raúl Zibechi, entretien avec Carlos Pérez Guartambel, Cuenca, 22 mai 2009.

Ricardo Buitrón, « Comentarios a la Ley Orgánica de Recursos Hídricos, Uso y Aprovechamiento del Agua » (Commentaires sur la Loi organique sur les ressources hydriques, l'usage et l'exploitation de l'eau), 29 septembre 2009 : <http://www.inredh.org/index.php?opt...>

Ricardo Buitrón, « Si el río suena » (Si le fleuve s'anime), *El Telégrafo*, 13 octobre 2009 : <http://www.eltelegrafo.com.ec/opini...>

Yasser Gómez, « Los gobiernos progresistas de Suramérica no han puesto en tela de juicio la validez del modelo extractivista » (Les gouvernements progressistes d'Amérique du Sud n'ont pas mis en question la validité du modèle extractiviste), entretien avec Alberto Acosta, revue *Mariátegui*, 6 septembre 2009 : <http://mariategui.blogspot.com/2009...>

Texte original (espagnol) : « Ecuador: Se profundiza la guerra por los bienes comunes », [Programa de las Américas](#), 19 octobre 2009.

Traduction de l'Organisation communiste libertaire. Traduction revue et complétée par Dial.

Source (français) : [Organisation communiste libertaire](#), 23 octobre 2009.

La version française a également été publiée par *Dial - Diffusion d'information sur l'Amérique latine*.

Notes

[1] Entretien avec Carlos Pérez.

[2] La *minga* est le terme indien pour travail collectif, communautaire, bénévole. Depuis quelques années, *minga* signifie aussi moment de résistance, de mobilisation collective pour la défense des communautés - note du traducteur.

[3] Ricardo Buitrón, *El Telégrafo*, *op. cit.*

[4] Zone montagneuse - note DIAL.

[5] Voir la conférence de presse sur www.youtube.com/watch?v=tN3x...

[6] Communiqué de Ecuarunari sur la liste [Ecuachaski](#), 17 septembre 2009.

[7] Le préambule de la nouvelle constitution de l'Équateur invoque la Pachamama, Dieu, Simón Bolívar et le général Eloy Alfaro et s'engage à « construire une nouvelle forme de coexistence citoyenne, dans la diversité et en harmonie avec la nature, pour atteindre le bien-vivre, le *sumak kawsay* ». Les droits au « *sumak kawsay* », un concept issu de la culture quichua, sont déclinés dans le chapitre 2 de la constitution : droit à l'eau comme bien commun inaliénable, droit à la souveraineté alimentaire et énergétique, préservation des écosystèmes et de la biodiversité... - note du traducteur.

[8] Agence AFP, Quito, 25 septembre 2009.

[9] « Noticias del Levantamiento en Defensa del Agua. 1 » (Nouvelles du soulèvement pour la défense de l'eau) : www.accioecologica.org.

[10] *El Comercio*, Quito, 3 octobre 2009.

[11] *El Comercio*, 6 octobre 2009.

[12] Le Rapport hebdomadaire des samedis (*Informe semanal de los sabados*) est une

émission de télévision hebdomadaire, relayée sur des chaînes de radio, d'une durée de 2h30 environ, dans laquelle Correa fait son « rapport hebdomadaire » aux téléspectateurs sur ce qu'il a fait pendant la semaine écoulée – note du traducteur.

[13] La langue quichua.

[14] Déclarations du 11 octobre sur : <http://ukhamawa.blogspot.com>.

[15] Voir « Masacre en la Amazonia : la guerra por los bienes comunes » (Massacre en Amazonie, la guerre pour les biens communs), 11 juin 2009 : <http://www.ircamericas.org/esp/6181>.

[16] *El Comercio*, 6 octobre 2009.

[17] La Constitution – note du traducteur.

[18] Entretien avec Alberto Acosta, 6 septembre 2009.

[19] *Idem*.

[20] Pablo Dávalos, *op. cit.*

[21] Voir DIAL 3075 – [ÉQUATEUR – Le projet ITT : entre transformation du modèle économique et construction d'une autre société. Entretien avec Alberto Acosta](#) – note DIAL.

[22] Matthieu Le Quang, [entretien avec Alberto Acosta](#) ; Alberto Acosta, Eduardo Gudynas, Esperanza Martínez y Joseph H. Vogel, « Dejar el petróleo en tierra para el Buen Vivir : Elementos para una propuesta política, económica y ecológica para la iniciativa de no explotación petrolera en la Amazonia de Ecuador » (Laisser le pétrole en terre pour le bien-vivre : éléments d'une proposition politique, économique et écologique pour l'initiative de non exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne), Rapport du Programme des Amériques, Washington, DC, Center for International Policy, 7 juillet 2009) : <http://www.ircamericas.org/esp/6238>.

La source originale de cet article est [Programa de las Américas](#)

Copyright © [Raúl Zibechi](#), [Programa de las Américas](#), 2009

Articles Par : [Raúl Zibechi](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca